OCTOBRE 2026 - N° 560

le Ylédranais



La rentrée scolaire

2026/2027



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Les récents mouvements lycéens marquent la rentrée.

Derrière la colère, il y a des revendications légitimes, des inquiétudes et des attentes de solutions. Des mesures plus ambitieuses, engagées par les gouvernements successifs, auraient sans doute permis d'éviter ces tensions et ce désordre : rénover les établissements, améliorer les conditions d'apprentissage et donner aux équipes éducatives les moyens d'exercer leur mission. Pour mémoire, les communes interviennent dans les écoles primaires, tandis que les collèges relèvent du Département et les lycées de la Région.

Les difficultés de notre système éducatif se reflètent également dans les résultats préoccupants de l'enquête internationale PISA, qui mettent en évidence un recul des compétences des élèves français, notamment en mathématiques et en compréhension de l'écrit. Un constat d'autant plus inquiétant que la France consacre à l'éducation une part de sa richesse nationale supérieure à la moyenne des pays de l'OCDE. La question n'est donc pas seulement celle des moyens engagés, mais aussi celle de leur utilisation et de leur efficacité.

Si l'éducation est l'un des piliers de notre République, nous ne devons pas oublier que la société repose sur des droits, mais aussi sur des devoirs. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons pas cautionner la violence et les dégradations. Elles finissent par effacer le message de celles et ceux qui veulent être entendus. Et leur coût est payé par tous, avec l'argent de nos impôts.

Une chose en tout cas est certaine : investir dans la jeunesse n'est jamais une erreur.

À Plédran, nous avons fait le choix d'orienter une grande partie de nos investissements vers les enfants et leurs conditions d'apprentissage : Groupe scolaire, restaurant scolaire, rénovation de bâtiments scolaires et périscolaires. Nous voulons donner à chaque enfant les meilleures chances de grandir, d'apprendre et de poursuivre ses études. Nous leur permettons, grâce au Conseil Municipal des Enfants, de comprendre comment fonctionne la République. Nous les incitons à s'investir dans les appels à projets et les missions argent de poche. En un mot, nous leur donnons les moyens pour devenir des citoyens engagés.

Faisons confiance à notre jeunesse, sans renoncer aux exigences qui lui permettront de devenir pleinement actrice de notre République.

Je vous souhaite un bel automne.

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3350 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais :
Sophie Martinet - 02 96 64 34 29 - mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane Briend

Membres de la Commission Communication :
Olivier Colliou, Annie Kerboull, Karine Berthelot, Chantal Malapert, Noëmie Jaffrelot, Marie-Ange Bourseul, Christophe Tanchon, Freddy Louail

Maquette & Rédaction : Sophie Martinet et Rachel Le Balch (référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication - 02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :
Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :
Mairie de Plédran, Ehpd, Armel Moreau, Alphonse Le Glatin, Le monde de Roselyne, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852

IMPRIM'VERT®

ABONNEMENT pour les non Plédranais :
25 € pour 10 numéros - contactez la mairie.



mairie@pledran.bzh

☐ **Plédranais de novembre 2026**
au plus tard le **mercredi 21 octobre.**
Distribution à partir du 17 novembre

☐ **Plédranais de décembre 2026**
au plus tard le **mercredi 18 novembre.**
Distribution à partir du 15 décembre

☐ **Plédranais de janvier 2027**
au plus tard le **mercredi 17 décembre.**
Distribution à partir du 19 janvier

RAPPEL

Tout article remis en mairie **après la date indiquée**
à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**
Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.
- **Taille photos : 300 ko minimum**
- Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)
- Des articles en fichier word ou texte

Conseil municipal du 29 septembre 2026

sur : www.pledran.bzh et à la borne tactile

SOCIAL

CONVENTION OBJECTIFS ET FINANCEMENT CENTRE SOCIAL MOSAÏK

Le Conseil municipal AUTORISE le Maire à signer la convention tripartite avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'association Mosaïk pour la période du 1/01/26 au 31/12/29 et VALIDE le versement d'une subvention annuelle de 89 120 € par an (pour la durée de la convention).

Votes : « pour » = 27, « ne prend pas part au vote » =2 (O Le Roux, D Harzo).

RESSOURCES HUMAINES

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil municipal SUPPRIME les postes présentés dans le tableau des effectifs afin qu'il corresponde à la situation réelle, TRANSFORME un poste d'agent de maîtrise principal en un poste d'adjoint technique, CRÉE un poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe (temps complet), deux postes d'adjoint d'animation (temps non complet) et un poste d'adjoint technique (temps non complet) et INSCRIT les crédits au budget.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

FINANCES

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal ACCORDE les subventions proposées au titre de 2026 pour deux associations ayant effectuées leur demande tardivement (subvention ordinaire + création).

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS

Le Conseil municipal VALIDE la demande de subvention sollicitée par l'association communale des chasseurs pour un montant de 300 €.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

INSTAURATION DE LA TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION À COMPTER DU 1/01/2027

Le Conseil municipal DÉCIDE d'assujettir les logements vacants à la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à compter du 1er janvier 2027.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ENFANCE JEUNESSE

CONVENTION AVEC L'AGGLOMÉRATION - INTERVENTIONS DES MUSICIENS INTERVENANTS

Le Conseil municipal APPROUVE la convention triennale avec Saint-Brieuc Armor Agglomération relative aux interventions des musiciens intervenants dans les écoles de la commune pour les années scolaires 2026/2027, 2027/2028 et 2028/2029 et AUTORISE le Maire à signer cette dernière.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

CULTURE

SALLE DES COTEAUX : INDEMNISATION D'UN ADMINISTRÉ

Le Conseil municipal VALIDE le versement d'une indemnité de 300 € à un administré, correspondant au tarif de location de la salle que ce dernier a loué suite à l'indisponibilité de la salle des Coteaux en avril dernier.

Votes : « pour » = 26, « abstentions » = 3 (N Jaffrelot, N Le Neün, Y Gillet)

MISE À DISPOSITION DES SALLES MUNICIPALES POUR DES RÉUNIONS PUBLIQUES DANS LE CADRE DE CAMPAGNES ELECTORALES

Le Conseil municipal AUTORISE la mise à disposition à titre gracieux pour des réunions publiques des salles des Coteaux et Louis Guilloux dans le cadre de campagnes électorales.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ENVIRONNEMENT

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES 2027

Le Conseil municipal APPROUVE l'état d'assiette des coupes de l'année 2027, PRÉCISE la destination des coupes de bois réglées et AUTORISE le Maire à effectuer les démarches administratives nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

OFFICE NATIONAL DES FORÊTS : FACTURATION DES VENTES DE BOIS

Le Conseil municipal DONNE mandat à l'ONF pour procéder à l'établissement et à l'émission des factures relatives aux ventes de bois issues de la forêt communale, APPROUVE les termes de la convention et AUTORISE le Maire à la signer.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

CONVENTION DE SOUTIEN AUX COMMUNES POUR LA LUTTE CONTRE LES DECHETS ABANDONNES DIFFUS

Le Conseil municipal APPROUVE les termes de la convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo et AUTORISE le Maire à signer cette dernière.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

SERVICES TECHNIQUES

PROGRAMME D'ENTRETIEN ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil municipal APPROUVE les projets de modification et de rénovation des éclairages publics présentés en séance tel que le prévoit le programme d'entretien de l'éclairage public voté pour l'année 2026 pour un montant total estimé à 80 040 € (rue du centre, rue de la côtière, rue du 19 mars 1962 et rue du 8 mai 1945).

Vote : « pour » = 28, « ne prend pas part au vote » =1 (C Malapert)

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC : FONDS VERT

Le Syndicat Départemental d'Energie a présenté un projet de rénovation de l'éclairage public pour 11 lanternes de plus de 31 ans s'inscrivant dans le programme Fonds Vert. Le Conseil municipal APPROUVE le projet présenté pour un montant estimé à 9 720 € TTC.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 questions diverses posées par la minorité ont été abordées en fin de séance :

- Questions diverses au Conseil municipal et communication aux Conseillers municipaux.

- Respect du devoir de mémoire : « Allée de la Résistance et de la Déportation ».

Procès-verbal de séance disponible sur le site internet de la ville après approbation lors du conseil suivant.

Prochain conseil municipal : 27 octobre

Urbanisme
Juillet à Sept. 2026

Déclarations préalables

- ERNOULD Alexandre, 19 rue Anatole Le Braz - Modification de façade
- AMAT-ROSSILLON, 10 rue Fougères - Construction garage en extension
- DUVAL Anthony, 69 Le Peudu - Rénovation globale habitation
- RUZIC Jérôme, 4 Ter rue de la Ville Née - Installation clôtures
- DE ROSSI Samuel, 28 Les Landes - Changement d'usage du garage en surface de plancher
- BOUGUELERET Matthieu, 1 rue des Mimosas - Terrasse extérieure surélevée en bois avec escalier
- HAICAULT Jean-Louis, 8 rue des Acacias - Construction véranda et pergola attenante
- FRITSCH Jérôme, 20 rue de la Ville Née - Terrasse à l'arrière de la maison et remplacement ouvertures
- RIOU Marie-Claire, 12 rue des Lilas - Pose abri de jardin
- ARZUR Gwénael, le Grand Moulin - Clôture et portails
- SIMON Aurélie, 4 rue des Hirondelles - Pose carport, clôture et portail
- LE FORESTIER Dominique, 11 Ter rue du Tertre du Bourg - Modification pente de toiture du préau
- QUINTIN Michel, 21 rue Anatole Le Braz - Abattage haie de sapins - Clôture
- PATE Yves, 17 rue de Gloret - Remplacement porte d'entrée et de service, remplacement tabatières par fenêtres de toit
- GLEYEN Stéphane, 5 Le Pesle Hinault - Changement fenêtres et porte
- ST-BRIEUC AMOR AGGLOMERATION, Montebello - Modification de façades blocs sanitaires existants, aire d'accueil des gens du voyage
- LELEUX Gaétan, 6 rue des Camélias - Démolition clôture existante, création mur de clôture et mise en place portail coulissant
- BABAYIGIT Ali Kazim, 15 rue Henri Matisse - Construction abri de jardin
- LE HOUEROU Corentin, 21 rue de la Belle Issue - Pergola + portail
- LE MEUR Aude, 4 rue des Coquelicots - Installation de pierres de parements sur la façade d'entrée
- CERE Jean-Paul, 53 rue de la Roche Camio - Remplacement haie ancienne par clôture
- LEFFONDRE Dominique, 17 bis rue des Bruyères - Mise en place pergola bioclimatique
- LANDIN André, 25 Le Grand Hirel - Remplacement haie de sapins par grillage
- VARO Patrick, 8 bis rue Bel Orient - Construction carport
- BRUNET Jeannine, Launay Juhel - Division de 2 lots à bâtir
- NEDELEC Marianne, 26 rue du Clos Borgne - Rehaussement clôture et portail
- DUVAL Corinne, 8 rue du Bois - Remplacement porte de garage par une baie vitrée
- LUGNIER Nicolas, 15 allée des Cormorans - Remplacement haie et grillage par grillage rigide
- GENCE Valère, 1 rue Paul Féval - Pose pergola bioclimatique
- MAROS Mathilde, 30 Le Tertre de la Motte - Création, remplacement et agrandissement de fenêtres de toit
- LEMERCIER Axelle, 2 B rue de la Fontaine Cadio - Remplacement porte de garage par baie vitrée

Permis de construire

- SARL GADELCO, 5 rue des Ecoles - Réhabilitation habitation pour la création de 3 logements et création extension
- TANGUY Olivier, 2 rue des Hirondelles - Construction maison individuelle
- Mairie de Plédran, 2 rue Charles de Gaulle - Changement de destination d'un restaurant en pôle santé
- GAEC DE LA VILLE AUFFRAY, 43 La Ville Auffray - Construction stabulation avec panneaux photovoltaïques en toiture
- MORICE Christophe, 49 rue du Val - Création garage en extension
- LEYZOUR Jonathan, 1 A rue du Clos Georget - Construction maison individuelle + édification clôture
- HINAULT Jean-Pierre, Rue Saint-Maurice - Construction extension et surélévation bâtiment existant pour création logement
- CLEMENT Anthony, 2 rue de la Jaunaie - constructions de deux maisons individuelles

Modification simplifiée n°1 du PLUi

Suite à un avis de la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAe), l'Agglomération engage une phase de concertation préalable dans le cadre de la modification simplifiée n°1 de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Approuvé en juin 2025, le PLUi définit les règles d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle des 32 communes de l'Agglomération. C'est un document évolutif qui peut faire l'objet d'ajustements dans le respect de la réglementation et des orientations générales du document.
Une procédure de modification simplifiée n°1 du PLUi a été engagée : les évolutions envisagées portent sur la correction d'erreurs techniques et sur la précision de certaines règles d'urbanisme, afin de faciliter leur compréhension et leur application, sans remettre en cause les orientations générales du PLUi.

Concertation préalable du 19 octobre au 23 novembre :

En raison de cette évaluation supplémentaire, une phase de concertation préalable est nécessaire pour permettre aux habitants de prendre connaissance de la démarche et de formuler leurs observations sur les documents mis à disposition. Dossier de concertation préalable consultable sur le site internet ou au siège de l'agglo et dans les mairies de Binic, Quintin et Plédran.

Récapitulatif des étapes de la procédure :

✔ **Concertation préalable :** Observations des habitants du 19 octobre au 23 novembre.

✔ **Évaluation environnementale :** Réalisée fin octobre puis soumise aux personnes publiques associées, aux communes et à la MRAe.

✔ **Concertation publique :** Observations des habitants (mise à disposition du dossier complet pour information et observations) pendant un mois.

✔ **Approbation :** L'objectif est d'approuver la modification simplifiée n°1 à l'été 2027.

Etat Civil

Juillet à Sept. 2026

Naissances

- Gabin MORIN ROUSSEAU, né le 08/08/26, 15 rue de Bretagne
- Aëlys ROPARS, née le 11/08/26, 8 ter rue Bel Orient
- Léonie LAVANANT, née le 11/08/26, 8 route de Moncontour
- Valentin ORHAN, né le 14/08/26, 6 rue Antoine Mazier
- Agathe LEBRANCHU, née le 18/08/26, 18 rue Henri Matisse
- Charlie COCAIRE, né le 14/09/26, 7 la Rochette
- Enzo PIGEON, né le 14/09/26, 9 Le Clos du Vicomte
- Lilas QUÉMAR BRENNELIERE, née le 15/09/26, 10 rue du Clos Georget

Mariages

- Julia PEREIRA, technico-commerciale, et Julien RENOUARD, responsable comptable et financier, 40 la Ville Folle
- Julie LANDIN, professeure des écoles, et Julian GÉRAULT, responsable des systèmes d'information, 12 Kerrun 29170 Saint-Évarzec
- Virginie CRESSON, personnel de direction éducation nationale, et Gwenaël COURTIN, photographe, 7 rue de la Ville Éon
- Betty CABROL, coordinatrice des locaux, et Julien PRUAL, électricien naval, 3 rue du Moulin
- Gladys AVRIL, coiffeuse, et Gwendal PERROT, agent de maîtrise, 5 rue des Trois Fontaines
- Sonia MALOUM, auxiliaire de vie, et Dominique PREVOT, artisan peintre en bâtiment, 23 rue Bel Orient

Décès

- Marie LE MAUX née LE JAOUEN, 90 ans, le 1/07, 10 rue Bel Orient
- Aïcha ZAZOUI, 67 ans, le 6/07, 10 Bis rue du Menhir
- Bernard GUÊNARD, 79 ans, le 11/07, 35 rue de la Ville Née
- Micheline ESQUIROU née LANNOY, 91 ans, le 17/07, 10 rue Bel Orient
- Simonne PÉDRON née GUIHOT, 100 ans, le 26/07, 10 rue Bel Orient
- Frédéric CHAVANNE, 56 ans, le 02/08, 16 rue du Clos Maret
- Marie-Thérèse MASSARD née MOY, 67 ans, le 04/08, 9 rue des Acacias
- Michelle BOSSUET née HAMON, 74 ans, le 14/08, 10 rue de Bel Air
- Jean SOULABAILLE, 95 ans, le 15/08, 37 Beauregard
- Jacky ECOLAN, 70 ans, le 14/08, 10 rue du Val
- Jean-Noël ROSTREN, 55 ans, le 24/08, 8 la Fontaine Cadio
- Serge DUHEM, 71 ans, le 1/09, 5 rue Jean Jaurès
- André BLIN, 97 ans, le 2/09, 10 rue Bel Orient
- Jacqueline LE FAUCHEUR née MERCIER, 82 ans, le 8/09, 10 rue Bel Orient
- Michel GLAND, 68 ans, le 20/09/26, 37 la Ville Orgouët

Côtes d'Armor le Département

Permanences

conseillers départementaux
Le mercredi de 11h à 12h
en mairie

- 21 octobre : JM. Dejoué
- 18 novembre : C. Orain Grovalet
- 9 décembre : JM. Dejoué



INFOS HORAIRES

Mairie : 02 96 64 34 20
Lundi-vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
Samedi (permanence) : 9h-12h
- Urbanisme : ouvert le matin, sur rendez-vous l'après-midi
- Horizon : 9h-12h et 13h30-17h30
- Police : 02 96 64 34 25 : permanence du lundi au samedi de 11h à 12h
Infos sur le site internet de la ville : www.pledran.bzh

Médiathèque : 02 96 64 35 35
Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h et 14h-18h, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

CCAS : 02 96 64 34 22
Lundi-vendredi : 8h30-12h
Permanence d'Eveline Landin adjointe en charge des solidarités, des affaires sociales et des relations avec l'EHPAD : lundi après-midi - sur rendez-vous.

- Banque alimentaire :
un mercredi sur deux (semaines paires) de 11h à 12h

CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération : Antenne Centre : 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France 22950 TREGUEUX.

Saint-Brieuc Armor Agglomération : 02 96 77 20 00
5 rue du 71e R.I. 22000 Saint-Brieuc

Toussaint 2026

Merci de procéder à l'entretien de vos concessions avant la Toussaint.

SELON LE RÈGLEMENT MUNICIPAL DE LA POLICE DU CIMETIÈRE

Le concessionnaire ou ses ayants-droits doit ou doivent conserver la concession en bon état de propreté et d'entretien. Cela suppose la maintenance des tombes en état de propreté : nettoyage régulier des diverses souillures (terre, pluie, feuilles, fleurs mortes...). Il faut également veiller à la solidité de la sépulture et envisager des travaux en cas de faille de la dalle, si la stèle est brisée, si les joints d'étanchéité sont "usés"...
Il revient donc aux concessionnaires ou à leurs familles de régulièrement faire le point sur l'état du monument funéraire. Ce point ne doit pas être négligé.

La ville entretient tous les espaces aménagés, les allées et les constructions dont elle est propriétaire (columbarium, jardin du souvenir, ...).

Jardin du Souvenir : Il est interdit de déposer des fleurs ou objets de toute nature sur les galets et les côtés du jardin du souvenir (vases, plaques, galets personnalisés, photos...). En cas de non-respect, ils seront retirés sans préavis. Cependant, il est toléré le jour de la cérémonie et durant les 15 jours suivants la pose de fleurs naturelles coupées sur les côtés. Passé ce délai, les agents municipaux enlèveront les fleurs. Les fleurs sur les côtés seront autorisées à la Toussaint.

Colombarium : Le dépôt des fleurs ou objets de toute nature (vases, plaques, photos...) est autorisé uniquement devant la case du colombarium et non sur les côtés ou au sol. En cas de non-respect, les agents municipaux procéderont à l'enlèvement de ces derniers.

Extraits du règlement municipal de la police du cimetière (article 19)

>> **Les fleurs fanées** doivent être retirées régulièrement par les familles.
>> **Les plantations en pots, jardinières ou en pleine terre** ne devront pas dépasser une hauteur de 0,80 m, et seront disposées sans aucune exception dans les limites du terrain concédé.
>> **Les plantations d'arbres ou d'arbustes sont interdites.**
>> **Il est formellement interdit de déposer** dans les allées ainsi que dans les passages dits « inter tombes » ou « inter concessions », les plantes, les fleurs fanées, les signes funéraires et couronnes détériorées ou tout autre objet retiré des tombes ou monuments.
>> **Les produits utilisés pour l'entretien des sépultures** doivent être conformes à la réglementation et respecter les règles anti-pollution en vigueur sur le territoire de la commune.



Horaires d'ouverture du cimetière
Du 2 novembre au 31 mars : de 8h30 à 18h
Du 1er avril au 1er novembre : de 8h30 à 20h

>> **En cas de concession non entretenue par la famille,** une mise en demeure sera adressée au concessionnaire ou à ses ayants-droits pour procéder au nettoyage de la parcelle dans un délai de 15 jours. En cas d'absence de réaction, l'administration municipale se réserve le droit de faire tailler les arbustes qui déborderaient des limites de la sépulture. Elle pourra de même faire arracher les arbustes morts, dangereux ou gênants qui n'auraient pas été enlevés par les familles.

Renouvellement des concessions

Les concessions trentenaires établies en 1996 sont à renouveler avant la fin de cette année :
>> **Tarif des concessions établies ou renouvelées en 2026 :**
30 ans : 172,30 € / 15 ans : 86,30 €
>> **Tarif des concessions à l'espace « Columbarium »**
(cases 2 urnes) établies ou renouvelées en 2026 :
10 ans : 223 € / 20 ans : 335 € / 30 ans : 535 €
>> **Tarif des concessions à l'espace des cavurnes en 2026 :**
30 ans : 101,35 € / 15 ans : 50,70 €

Recherche d'une concession

En scannant le QR code ci-contre ou en vous rendant sur le site internet suivant : **https : //cimetiere.gescime.com/pledran-cimetiere-22960**, vous pourrez accéder à de nombreuses informations sur le cimetière de Plédran, sans avoir à vous déplacer (emplacement d'une concession, plan du cimetière...). Vous y retrouvez également : le règlement du cimetière, les tarifs de l'année en cours, la liste des opérateurs funéraires, les démarches à effectuer en cas de décès ou encore l'affichage concernant l'actualité du cimetière.
Un plan d'affichage, avec la liste des concessions, est installé à l'entrée du cimetière. Le service Etat Civil/Cimetière reste à votre disposition pour toute demande d'information.

L'arrêté préfectoral sur l'usage de l'eau du 12/08/26 (crise sécheresse) est toujours en vigueur : il n'y a pas de point d'eau disponible au cimetière. Merci de prendre vos précautions pour le nettoyage des tombes.



Services Techniques
Les Brèves

■ Dans la continuité de l'été dernier, des travaux de rénovation ont eu lieu à l'école des Coteaux pendant les vacances scolaires. Les agents des services sont intervenus en régie dans une salle de classe de la maternelle, la salle d'accueil de la garderie ainsi qu'à l'office du restaurant scolaire pour les travaux de démolition ainsi que les travaux préparatoires.







■ Le fauchage de la végétation en bord des routes et chemins est terminé.

■ Les peintures routières ont été refaites à la suite de différents travaux et vieillissement.

Les travaux des entreprises

■ L'entreprise Colas a terminé l'aménagement du cheminement piéton entre La Mare et Les Landes, ainsi que l'aménagement et la sécurisation du carrefour de Bel Air sur la RD 1.



■ Les résines ont été rénovées dans la rue du Centre.



■ L'entreprise QUALI-Cité, spécialiste de la conception, fabrication et aménagement d'aires de jeux, a procédé à la rénovation des sols souples des jeux dans les cours des écoles maternelles des Coteaux et Letonturier.



Sécheresse 2026

Depuis le 14 août, le Département des Côtes d'Armor est placé en situation de crise sécheresse. Un arrêté préfectoral est actuellement en cours concernant l'usage et l'utilisation de l'eau potable provenant des réseaux publics. Nous devons agir pour prévenir la pénurie d'eau et assurer un avenir durable pour tous. Soyons vigilants : réduisons, récupérons, régulons, surveillons !



Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Cette démarche est obligatoire. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire.

Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité du jeune et d'un justificatif de domicile.



Nos chers toutous

La commune est dotée de plusieurs distributeurs de sacs pour les déjections de vos toutous préférés. N'hésitez pas à montrer le bon exemple !
La divagation des chiens reste toujours interdite...

Pour information : montant de l'amende : 135 euros



À vous d'imaginer
la commune de demain !

Modalités de participation et dossier de candidature disponibles en mairie ou sur le site internet : pledran.bzh.

CALENDRIER :

- **Jusqu'au 18 décembre : Retrait des dossiers**
- **Jusqu'au 26 février : Dépôt des dossiers**
- **Courant mars : passage des projets devant le Comité de pilotage.**

La commune de Plédran lance une nouvelle édition de son budget participatif et invite tous les habitants à devenir acteurs de leur cadre de vie.

Le budget participatif est un dispositif démocratique qui permet aux citoyens d'affecter directement une partie du budget d'investissement de leur collectivité à la réalisation de projets d'intérêt général.

Cette année, les projets proposés devront avoir un objectif commun : **agir en faveur de l'environnement, au sens large.** Il peut ainsi s'agir de projets directement environnementaux, mais aussi d'initiatives contribuant à la **préservation et à l'amélioration du cadre de vie.** Biodiversité, végétalisation, réduction des déchets, mobilités douces, amélioration du cadre de vie, sensibilisation à la protection de la nature… Toutes les idées sont les bienvenues dès lors qu'elles contribuent à rendre notre commune plus responsable et plus agréable à vivre.

Le principe est simple : vous imaginez un projet en faveur de l'environnement ou du cadre de vie, vous le déposez auprès de la mairie et il sera étudié. Si votre proposition est retenue, **la mairie finance sa réalisation.** Les Plédranaises et les Plédranais qui portent le projet ont ensuite en charge sa mise en œuvre. Une manière concrète de transformer une bonne idée en une réalisation utile pour tous et de contribuer activement à l'avenir de notre commune.

Vous avez une idée pour améliorer le cadre de vie de votre quartier ? Une idée pour préserver la nature près de chez vous ? C'est le moment de la partager ! Le budget participatif est une belle occasion de transformer une idée en réalisation concrète, tout en participant à la transition écologique et à la qualité de vie de notre territoire.

Plédran renforce son engagement en faveur de la nature

La commune poursuit son engagement en faveur d'un cadre de vie plus propre et plus respectueux de l'environnement en signant un partenariat avec Alcome, l'éco-organisme agréé par l'État dédié à la réduction des mégots jetés dans l'espace public.

Grâce à cette convention, la commune bénéficiera d'un accompagnement technique et financier pour renforcer ses actions de prévention et de lutte contre cette pollution. Le partenariat permettra notamment de financer une partie des coûts de nettoyage des mégots, d'installer de nouveaux équipements de collecte (cendriers) et de mettre à disposition des habitants des cendriers de poche ainsi que des supports de sensibilisation.

Dans le cadre de ce partenariat, la commune déploiera notamment :

• **sept bornes de collecte des mégots,** soit environ une borne pour 1 000 habitants, réparties sur le territoire communal :
- à l'entrée du stade de football ;
- devant la salle Horizon ;
- sur le parking médiathèque-mairie
- devant le bar-PMU L'Hippodrome ;
- sur le parking du groupe scolaire Letonturier ;
- sur le parking du complexe sportif ;
- sur le parking de la salle communale des Coteaux ;

• **des actions de sensibilisation destinées à encourager les bons gestes.**

Dans un second temps, les mégots collectés seront pris en charge par l'entreprise finistérienne **MéGO!**, avec laquelle la commune a également contractualisé. L'acétate de cellulose contenu dans les filtres sera recyclé et valorisé, notamment pour permettre la fabrication de mobilier urbain.



Chaque mégot jeté dans un cendrier plutôt qu'au sol est un geste simple qui contribue à préserver la qualité de notre environnement. À travers ces différentes actions, **Plédran s'engage pleinement dans la lutte contre les pollutions et en faveur de la préservation du cadre de vie.**



Cérémonie du 11 novembre

Commémoration de la fin des combats de la Première Guerre Mondiale

le mercredi 11 novembre à 10h30 au monument aux Morts

Rendez-vous à 10h en mairie

Les Plédranais(es) portant l'uniforme actuellement sont les bienvenus(es)

Les pharmaciens

ont reçu la médaille de la ville

Le 23 septembre dernier, Loïc et Patrick Hervé, pharmaciens bien connus des Plédranais, ont été reçus par l'équipe municipale. Entourés des membres de l'équipe de la pharmacie et de leurs proches, les frères Hervé ont reçu la médaille de la ville de la part de Stéphane Briend, Maire, qui les a remerciés pour toutes ces années passées auprès des Plédranais.

Depuis le 1er septembre, la « pharmacie de Plédran » gérée par Audrey Monin et Emilie Sautron, accueille les Plédranais sur la zone du Challonge.



Yann Le Tiec

champion de France sur 5 000 m



Yann Le Tiec, Plédranais licencié au Trégueux Langueux Athlétisme a relevé des défis en cette année 2026. Après toute une vie à vivre de ses 2 passions, l'athlétisme et le volontariat comme sapeur-pompier pendant 33 ans au CIS Le Perray, le sportif a décidé de prendre sa retraite bien méritée de sapeur-pompier volontaire pour se consacrer uniquement à la course à pied.

Après avoir remporté les 10 km de Pacé, 10 km de Lille et le 10 km Adidas de Paris dans la catégorie master 4 (55 ans), il vient de remporter le titre de champion de France FFA en master sur 5 000 m piste, après avoir été vice-champion de France du 3 000 m en salle cet hiver.

A ce jour, il est le 2ª meilleur performer français sur le 5 000 m en catégorie master 4 !

Heureux de retrouver la forme de sa jeunesse, Yann ne compte pas s'arrêter là et vise désormais le championnat d'Europe à Jyvaskyla en Finlande l'été prochain.



Repas des 80 ans

Les personnes nées en 1946 à Plédran ou habitants de la commune sont invités à partager un repas d'anniversaire au restaurant « le grain de sel » à Ploufragan :

Le vendredi 4 décembre 2026 à 12h.

Repas 36 € tout compris (entrée, plat, dessert, boisson).
Inscription et paiement avant le 25 novembre auprès de
Marie-Claire Lavigne : 06 22 06 61 09 ou Nicole Carimalo au 06 22 15 31 47

Culture

Après les rendez-vous festifs de l'été



Fête de la Musique : ambiance conviviale avec quelques 200 spectateurs qui ont profité des concerts. L'association musicale assurait la buvette / restauration.

Le 13 juillet : pas de feu d'artifice en raison d'un arrêté préfectoral, toutefois le bal, les jeux gonflables, les barbes à papa et la buvette/restauration de l'Amicale des employés communaux ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Le 22 août : le château de Craffault accueillait la **Guinguette** pour la 5ème année consécutive. Dans ce cadre exceptionnel, le public a assisté nombreux au concert suivi d'un feu d'artifice. Restauration/ buvette assurée par l'APEL-OGEC St-Maurice.

Une rentrée active...

...placée sous le signe de la rencontre et de la convivialité avec le **Forum des Associations,** de nombreux habitants sont venus à la rencontre des 40 associations plédranaises présentes, fréquentation qui illustre le dynamisme du tissu associatif local.

Le 11 septembre, l'équipe d'Horizon a présenté la **saison culturelle** au public venu nombreux pour assister au concert de Métodi et découvrir la prestation surprise d'Enzo, participant de l'émission The Voice Kids.



La médiathèque a présenté une **exposition du 7 au 19 septembre** (en attendant la flèche plédranaise...): Gilles Degaraby, passionné de cyclisme, a exposé une partie de sa collection de maillots de champions cyclistes : Armstrong, Froome, Jalabert, Virenque, LeMond ou encore Hinault. Offerts ou achetés, ces maillots rappellent au collectionneur des courses, des rencontres, des amitiés et sa passion partagée pour le vélo.

Enfin, le Camp de Péran a été une nouvelle fois le site hôte pour les **Journées européennes du patrimoine** et a vu déferler vikings et visiteurs les 19 et 20 septembre. Menées par les Gardiens du camp, les troupes de reconstitution historique Njordvik, Ar soudarded et Namsborg ont fait vivre un camp de raid de belle facture. Les artistes et artisans ont partagé leur passion et leur savoir-faire. Le conférencier Thorkel Sinnach Egilsson nous a fait voyager avec les vikings en Irlande, Karine Caroulle nous a entraînés à travers 6 000 ans de poterie et Gérard Matser a apporté un éclairage sur ses recherches autour du camp de Péran. Il a aussi présenté son bac de fouilles archéologiques. Restauration/buvette assurée par les habitants du quartier.

Le dimanche matin, les pousse-cailloux ont mené la traditionnelle randonnée du patrimoine : partis du camp, les promeneurs ont visité le château et la chapelle de Craffault, avec les explications de Gabriel, gardien des lieux.



Mercredi 28 octobre à 14h — Horizon Pledran

Festival de cinéma jeune public

Festival L'œil Vagabond
Tarif unique : 4 €



Projection cinéma à la salle Horizon : découvrez les nouveaux courts métrages de l'Oeil Vagabond en famille pour les enfants à partir de 5 ans.

En partenariat avec l'UFFEJ (Union Française du Film pour l'Enfance et la Jeunesse)
Infos sur www.oeilvagabond.net
Réalisation affiche : Hélène Ehrhardt

Samedi 14 novembre à 21h — Horizon Pledran

Horizon, Celt n'Noz

Grand Fest Noz avec 3 groupes reconnus de la scène Bretonne
Tarif : 9 € / enfants – de 10 ans : 6 €

Buvette par l'association du Quartier du Madray

Carré Manchot : 40 ans que ce groupe anime les Festoù-Noz. Tout au long de ces années, Carré Manchot a profité de rencontres pour s'enrichir d'expériences musicales et continuer à mettre le feu au parquet !
Distribution : Yannig Alory : flûte traversière en bois / Yann-Loïc Joly : accordéon / Arthur Pinc : guitare / Armel An Hejer : chant

Sterne : Plus de 30 ans de scène, de rencontres et de Festoù-Noz pour le groupe originaire de Saint-Cast (22). Avec Sterne, les danseurs ont l'assurance d'un répertoire unique, moderne, riche et varié, interprété avec énergie par des musiciens passionnés.
Distribution : Stéphane Foll : bombarde, biniou, bourdon / David Le Bourhis : bombarde, chant, low whistle / Marine Soulabaille : violon / Gaël Soulabaille : guitare folk / Régie son : Arno Ameil

Duo Le Bour – Bodros : 18 ans d'existence pour ce duo breton référencé dans le monde des musiques traditionnelles, animé par l'envie de composer et d'arranger une musique acoustique sans barrières au service de la danse.
Distribution : Timothée Le Bour : saxophones / Youen Bodros : accordéon



Horizon PLEDRAN

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE :
une billetterie informatisée pour acheter les billets des spectacles en ligne
https://horizonpledran.vosbillets.fr

Social

La banque alimentaire est présente à Plédran un mercredi sur deux

Si vous rencontrez des difficultés financières passagères et résidez sur la commune, le CCAS, en partenariat avec la Banque Alimentaire, peut vous aider par le biais de colis alimentaires.
L'accès à ce service étant sous condition de ressources, vous pouvez faire une demande auprès du CCAS qui réalisera une étude de votre dossier.
Les distributions alimentaires se déroulent les mercredis des semaines paires entre 11h et 12h au sous-sol de la mairie.

Banque Alimentaire des Côtes-d'Armor

Pour toute information, vous pouvez contacter le CCAS au 02 96 64 34 22 de 8h30 à 12h du lundi au vendredi.

Mise en place d'une mutuelle communale

Une mutuelle communale permet aux habitants d'une même commune d'accéder à une complémentaire santé à des tarifs négociés souvent plus avantageux. Elle vise notamment à faciliter l'accès aux soins pour tous, en particulier pour les personnes qui ne bénéficient pas d'une couverture collective par leur employeur.
C'est pourquoi une réunion d'information est organisée en présence de AXA, Groupama et Mutualia afin de vous présenter leurs offres, les avantages et les modalités d'adhésion.

La Mutuelle Communale

Venez nombreux faire le point sur votre protection santé et découvrir les avantages d'une mutuelle communale le jeudi 5 novembre à 18h00 – salle Louis Guilloux.

Rétrospective de l'été

à l'Ehpad Bel Orient

Cet été, les résidents ont profité du beau temps en se rendant aux Régalades à Lamballe, aux Rosaires à Plérin ou encore au musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc. Nous avons aussi profité du parc de la résidence et accueilli les enfants du centre de loisirs des Troubadours.









Inscriptions à Mosaïk : 02 96 42 24 70 - mosaik22@orange.fr
www.mosaikpledran.fr

>>> *Mercredi 21 octobre : Sortie à Landerneau - visite de l'exposition Andy Wharol en matinée,* suivi de l'exposition « Ma sorcière mal nommée » l'après-midi
Tarif : 16 € - Départ en car à 8h15

>>> *Jeudi 22 octobre : Festival l'œil vagabond - « Piques et débrouilles » :* une sélection de 7 courts métrages malicieux où de jeunes héros redoublent d'astuce, d'audace et d'humour pour surmonter les petits défis du quotidien(à partir de 7 ans). Puis visite du « Jardin de l'œil » : un espace pour pratiquer, jouer, découvrir des jeux, des outils et des installations dédiées à l'image et au son.
Tarif : 3,5 € - RDV à 13h45 à l'espace Palante à Hillion

>>> *Mardi 27 octobre : Atelier créatif* - Créer des « Jack-o'-lantern » - Gratuit - RDV à 14h à Mosaïk

>>> *Mercredi 28 octobre : Atelier creusage de citrouille* suivi d'un goûter d'halloween - Tarif : 2 € - RDV à 14h à Mosaïk

>>> *Vendredi 30 octobre : Spectacle* - Conte d'halloween « Réné, le boucher particulier » - A partir de 7 ans - 2 représentations : 18h30 ou 20h - Tarif : 3 €

• Halloween Party



Samedi 31 octobre venez célébrer Halloween en famille. Frissons garantis à l'espace Horizon dès 16h30 avec un atelier maquillage monstrueux, suivi d'une soirée ensorcelée pleine de surprises ! Au menu : apéritif et dégustation de soupe de sorcière maison.
Gratuit et ouvert à tous.

• Retour sur l'atelier crêpes & galettes

Le samedi 19 septembre s'est déroulé l'atelier crêpes et galettes animé par Hervé Gerber, bénévole, et Johanna Philouze, référente familles.
Cet atelier constituait un temps fort de rentrée à destination des familles. Son objectif était de favoriser les rencontres et les échanges dans une ambiance conviviale, tout en permettant aux participants de découvrir et de s'initier à la confection de crêpes et de galettes sur de véritables billigs, contribuant ainsi à la transmission du savoir-faire breton.
L'atelier s'est poursuivi par un repas partagé réunissant l'ensemble des participants. Au total, quinze personnes de tous âges ont pris part à cette animation. Les retours ont été très positifs, les participants ayant particulièrement apprécié la découverte de l'utilisation des billigs ainsi que la convivialité de ce moment de partage intergénérationnel.







Vendredi 4 septembre, un groupe d'élus composé de Stéphane Briend, Maire, Josiane Colleu, adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse, de la vie scolaire et de la restauration, et de membres de la commission enfance jeunesse - vie scolaire, est allé à la rencontre des enfants scolarisés sur la commune et des équipes éducatives. Ils ont fait le tour des 31 classes réparties sur les 3 écoles de la commune.
En cette rentrée 2026, 638 élèves sont inscrits dans les écoles plédranaises : 210 en maternelle et 428 en élémentaire.
Le Maire a informé les élèves de la tenue du forum des associations qui se déroulait le lendemain, en valorisant les bienfaits du sport et de la culture. Cécile Reux, conseillère déléguée en charge du conseil municipal enfants a rappelé aux élèves des classes de CM1 l'existence du CME et les élections à venir en octobre. Enfin, Josiane Colleu est revenue sur l'importance du respect à l'égard des équipes éducatives (enseignants et agents municipaux), des camarades, des locaux et du matériel.
Ci-dessous les effectifs par classe le jour de la rentrée :

✔ ECOLE PRIVÉE

Saint-Maurice

Directrice : Stéphanie Pierré

TPS (4) - PS (19)	23	Alicia Landry
MS	20	Stéphanie Pierré
GS	18	Aurélie Ingoat
Total	**61**	
CP	20	Isabelle Le Maux
CE1 (14) - CE2 (10)	24	Sarah Hamon
CE1 (15) - CE2 (10)	25	Delphine Hamon
CM1	22	Marylin Melou
CM2	24	Yvonne Gouiller
Total	**115**	



total : 176 élèves

✔ ECOLE

des Coteaux

Directeur : Christophe Hié

TPS (6) / PS (4) / MS (7)	17	Gaëlle Lalucque
GS	17	Mélanie Saugeot
CP	15	Carole Robreau
CE1	12	Romain Lefolle
CE2 (11) / CM1 (6)	17	Fantine Venet
CM1 (4) / CM2 (16)	21	Christophe Hié



total : 98 élèves

✔ ÉCOLE MATERNELLE

Maurice et Maria Letonturier

Directrice : Catherine Le Guiet

TPS (4) - PS (13)	17	Céline Texier
TPS (12) - PS (7)	19	Frédérique Leblanc
MS	21	Catherine Le Guiet
GS	21	Sylvie Le Guellec
GS	21	Isabelle Le Méhauté
Bilingue de la TPS à la GS	16	Morgan Le Diouron



total : 115 élèves

✔ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Maurice et Maria Letonturier

Directrice : Virginie Pécha



total : 249 élèves

Classe bilingue du CP au CM2	21	Florent Le Goux
CP	22	Manuela Verriez Soulas
CP	22	Virginie Dumoulin
CE1	24	Séverine Guéno
CE1	24	Virginie Pécha / Manon Meheut
CE2	19	Annaïg Le Grézause
CE2	19	Emmanuelle Lequet Adam
CM1	25	Céline Espié
CM1	25	Eugénie Hello
CM2	24	Vincent Pesta
CM2	24	Axel Prévost

En fin de journée, les équipes éducatives (enseignants et ASTEM) ont été reçues par les membres de la municipalité et de la commission Enfance Jeunesse pour un temps d'échange et de convivialité en mairie.



équipes éducatives

Repas dans nos quartiers

Repas d'été à la Ville Jossot

Samedi 4 juillet, les habitants du quartier de la ville Jossot ont eu, comme chaque année, le plaisir de se retrouver. Pour cette 37ème édition, la convivialité a été le maître mot de cette journée ensoleillée. Après le repas, les 54 participants se sont adonnés à des animations qui ont provoqué beaucoup d'éclats de rires. Tous ont été ravis d'accueillir la plus jeune convive, âgée seulement de 9 jours... Bienvenue à la jolie petite Esmée.



Repas du comité de quartier des Landes

Le 5 juillet, le comité de quartier des Landes organisait son traditionnel repas annuel salle Louis Guilloux sur le site Horizon.
Le repas préparé par « Les Saveurs de Plédran » ont régalé les convives parmi lesquels les anciens résidents du quartier.



Fête de quartier à la Ville Glé

Samedi 29 août, les habitants de la Ville Glé se sont réunis pour le traditionnel repas de quartier.
Ce moment convivial a rassemblé une quarantaine de participants dans la bonne humeur.



Une quarantaine de riverains à la journée d'été de la rue du Val

Samedi 5 septembre, une quarantaine de résidents de la rue du Val se sont retrouvés pour la 5ème édition de la journée festive d'été, en présence du président de l'association, Alain Balay. Au programme de la journée : repas chaud le midi sous chapiteau, suivi de parties de pétanque et de boules bretonnes. En soirée, galettes-saucisses et crêpes ont clôturé cette sympathique rencontre entre riverains.
Rendez-vous en janvier 2027 pour la soirée galettes des rois organisée par l'association.



Bel air renoue avec son repas de quartier

Après quelques années de pause, une cinquantaine de personnes ont eu le plaisir de se retrouver le 12 septembre au « Vieux Bel Air » pour une belle journée de convivialité et de partage. Apéro dans le magnifique jardin de Sébastien et Mélanie, puis repas préparé par Aurélie, Camille, Eric, Mélanie et Sébastien sous le traditionnel chapiteau. Un grand merci à eux pour leur accueil. Une pensée émue pour nos chères voisines Chantal, Andrée et Michèle qui nous ont quittées récemment. Nous recherchons des voisins volontaires pour l'organisation 2027.



Union bouliste



Les trois concours organisés par l'Union bouliste au boulodrome du bois pendant l'été ont réunis 320 joueurs, qui ont apprécié l'ombre des arbres au vu des températures caniculaires.
Trois quadrettes de l'association vont participer à la journée détente des 13 unions boulistes du secteur, organisée cette année à Langueux.

Le dernier concours de 2026 aura lieu mardi 29 décembre au boulodrome couvert d'Yffiniac :
concours en doublettes éliminatoire limité à 64 équipes.

Comité de jumelage

Permanence pour les adhésions 2026-2027 :

SAMEDI 14 NOVEMBRE
à la maison des associations
de 10h à 12h (salle du père Tanguy).
Adhésion : 12 € par famille

Plus d'infos, contacter la présidente Catherine Hurel par mail : catherine.hurel4@orange.fr



Flèche Plédranaise 2026

Enorme succès sportif et populaire lors de la 43ème édition de la flèche plédranaise qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions météorologiques.



L'arrivée victorieuse de James Chatonnet

De quoi ravir le public venu en nombre tout au long de la célèbre côte de Magenta pour assister à la magnifique victoire en solitaire de James Chatonnet (Guerin Energie-L2A-Agencement U19) devant Ewen Gaillard (Association cycliste Noyal Chatillon) et Rafe Cushway (Véloce Vannetais U19). Un grand bravo au comité des fêtes et toute son équipe de bénévoles pour la parfaite organisation de cet évènement, ainsi qu'à la police municipale et aux services techniques de la Ville pour la mise à disposition du matériel et la préparation du site d'arrivée. N'oublions pas non plus de remercier l'ensemble des partenaires toujours fidèles à l'une des plus belles épreuves cyclistes en France.
Rendez-vous est pris en 2027 pour la 44ème édition !

Du nouveau au Cyclo Sport Plédranais



Les membres du CSP ont bien pris en compte l'engouement grandissant pour le vélo loisir et particulièrement pour le vélo à assistance électrique. C'est pourquoi ils ont décidé d'ouvrir une section VAE (vélo à assistance électrique) dès 2027. Il est possible de s'inscrire dès maintenant pour une adhésion au club ou des essais VAE sur des parcours ludiques de 30 à 50 km à allure modérée. Vous serez les bienvenus dans notre club et nous vous accueillerons avec plaisir.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations :
- Président : Laurent Letelu – 06 95 76 02 48 / laurent41bxtraletelu@gmail.com
- Secrétaire : Luc Hubert – 06 47 04 42 89 / hubert_luc@yahoo.fr
- Secrétaire adjoint : Roland Guillet – 06 77 47 31 75 / guillet-roland@wanadoo.fr



Donneurs de sang de l'Anse



L'Etablissement Français du Sang a organisé une collecte sur le site Horizon le jeudi 2 juillet.

Sur les 74 rendez-vous disponibles seules 45 personnes se sont présentées à la collecte. C'est la première fois que si peu de personnes se présentent à une collecte de sang remarque Jean-Marc Geyer le président de l'association de l'ANSE. L'association est très déçue car malgré les 800 flyers remis aux écoles, panneaux, affiches et banderole pour annoncer la collecte, les plédranais ne se mobilisent pas assez pour cet acte qu'est le don de sang, un acte vital : rien ne peut remplacer le sang, geste simple généreux et essentiel. L'Etablissement Français du Sang, faute de donneurs, risque de ne plus venir sur la commune ; les Plédranais seraient donc contraints de se rendre sur la Maison du don à Saint-Brieuc. Toutefois, Patricia, Marie-Thérèse, Bernard et Jean-Marc, les bénévoles de l'association, remercient vivement les donneurs qui se sont déplacés et invitent dès à présent les plédranais et autres à venir encore plus nombreux à la prochaine collecte qui aura lieu sur le site Horizon de 14h30 à 19h00 le vendredi 13 novembre 2026.

Rappel : rendez-vous en ligne trois semaines avant la collecte sur le site : dondesang.efs.sante.fr - Il est possible de venir donner son sang sans rendez-vous ou de se rendre à la Maison du don à Saint-Brieuc.

PAS BESOIN D'ETRE UN SUPER HEROS POUR SAUVER DES VIES. JE DONNE MON SANG

Projection-débat avec les Locaux Loco's



La douceur de l'été indien que nous connaissons en ce début d'automne ne doit pas nous faire oublier les périodes caniculaires que nous avons vécues durant cet été 2026.

Au centre des préoccupations de chacun se place l'eau, ressource vitale, et son partage. Dans le cadre du festival international Alimenterre, les Locaux Loco's vous invitent à participer à une projection-débat autour du film : « Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance » (Georges TillardBertrand | Hikari |2024 | 52 min) Sécheresses, inondations, partout le cycle de l'eau a perdu la tête. Au-delà du désarroi des populations, ces catastrophes sont aussi la résultante des choix dans le développement de l'agriculture, l'industrie ou l'aménagement du territoire depuis la seconde guerre mondiale. Du Pas-de-Calais à Sainte-Soline en passant par Rennes et Toulouse, cette enquête, menée à la première personne du singulier, prouve que des solutions existent mais que leur application reste suspendue à des choix politiques. C'est aussi la prise de conscience d'un nécessaire engagement. Cette projection sera suivie d'un échange entre les participants, sur le film mais aussi sur notre positionnement individuel face aux risques engendrés par la raréfaction de la ressource. Le département n'a-t-il pas été placé en « crise sécheresse » durant l'été ?

Rendez-vous vendredi 13 novembre à 20h dans les locaux de Mosaïk (rue des Ecoles) – entrée libre.

Et n'oublions pas le Répare-Café , chaque 2ème samedi du mois, également à Mosaïk : nous vous attendons pour donner une seconde vie à tout ce qui peut être sauvé et qui le mérite forcément (appareils électriques, outillage, jouets, appareils électroniques et informatiques...) !

Suivez notre activité sur Locaux Loco's
Courriel : locauxlocos@emailasso.net

Ma Petite Forêt
Une belle mobilisation à Plédran

Le World Cleanup Day, Journée mondiale du nettoyage de la planète, a une nouvelle fois rencontré un beau succès à Plédran : plus de 50 participants se sont mobilisés pour ramasser les déchets abandonnés dans la commune. Au total, près de 3 000 litres de déchets et plus de 500 mégots ont été collectés.

Un grand merci à l'ensemble des bénévoles, petits et grands, pour leur participation et leur engagement en faveur de l'environnement et du cadre de vie. Le travail s'est poursuivit dès le début de semaine avec les services techniques municipaux, qui ont procédé au tri des déchets collectés afin de les orienter vers les filières adaptées. Une belle mobilisation collective qui montre, une nouvelle fois, que chacun peut agir concrètement à son échelle pour une commune plus propre.



Le Badminton Social Club de Plédran prend son envol

Après une douzaine d'années passées au sein de l'Amicale Laïque, la section badminton prend son autonomie et devient cette saison une association à part entière : le Badminton Social Club de Plédran.

Un nouveau nom et une nouvelle structure, mais un esprit qui ne change pas : celui d'un badminton adulte, résolument loisir, où l'on vient pour jouer, se dépenser, partager un bon moment et rencontrer du monde. Débutants comme joueurs plus expérimentés y trouvent leur place.

Le Badminton Social Club accueille les adultes à partir de 18 ans sur cinq créneaux, les mardis et jeudis à la salle omnisports de Plédran. Parmi eux, le Slow Bad propose une pratique plus douce, pour (re)commencer ou continuer à jouer à son rythme, de façon moins cardio. La saison est lancée (plus de 60 inscrit.e.s), mais il reste quelques possibilités d'inscription sur certains créneaux. Il est également possible de rejoindre le club à tout moment de l'année, dans la limite des places disponibles. Cette nouvelle aventure est aussi l'occasion de remercier chaleureusement l'Amicale Laïque de Plédran, qui a permis à la section de grandir pendant toutes ces années, ainsi que ses présidentes et présidents successifs et les différents référents qui ont fait vivre le badminton.

Le Badminton Social Club de Plédran ouvre aujourd'hui une nouvelle page avec l'envie de conserver l'essentiel : jouer au badminton sérieusement, sans jamais trop se prendre au sérieux.



Renseignements et inscriptions :
badmintonpledran@gmail.com

Le CS Plédran a fait sa grande rentrée !

Après une belle saison 2025-2026, le CS Plédran a retrouvé le chemin du Complexe Sportif Horizon. Des U6 aux séniors, filles et garçons ont rechaussé les crampons avec l'envie de partager une nouvelle saison placée sous le signe du football et de la convivialité.

Une école de football toujours dynamique

Le club poursuit son développement et compte cette saison de nombreux licenciés dans toutes les catégories avec une trentaine de licenciés en U6-U7, une quarantaine en U8-U9, plus d'une trentaine en U10-U11 répartis dans trois équipes et une trentaine en U12-U13 avec deux équipes.

Cette saison est marquée par la création d'une équipe U11 100 % féminine, nouvelle étape importante dans le développement du football féminin au CS Plédran.

La filière à 11 compte désormais deux équipes U15 et une équipe U18, tandis qu'une équipe U15 féminine à 8 complète les catégories jeunes pour permettre aux jeunes joueuses de poursuivre leur progression et de continuer à pratiquer le football dans un cadre adapté.

Des séniors déjà en forme

Les équipes séniors n'ont malheureusement pas pu poursuivre leur aventure en Coupe de France, les équipes masculines comme féminines ayant été éliminées lors de leur 1er duel. En revanche, les débuts en championnat sont très encourageants, avec des équipes séniors qui réalisent un très bon début de saison. De quoi envisager une belle suite pour cette nouvelle saison !



À vos agendas

Parce que le CS Plédran, ce n'est pas uniquement du football, le club donne rendez-vous à ses licenciés, familles, bénévoles et sympathisants pour sa traditionnelle soirée raclette le 10 novembre. Un nouveau moment de convivialité à partager tous ensemble en dehors des terrains. Pour suivre toute l'actualité du club, les résultats et les événements à venir, retrouvez le CS Plédran sur Facebook et Instagram.

Une nouvelle saison commence, avec toujours la même envie : faire vivre le football et le plaisir d'être ensemble au CS Plédran.
Allez le CSP !

Azad & Cie

3ème édition du festival de théâtre

à la salle des Coteaux

Cette année encore, la troupe Azad & Cie de Plédran renouvelle son festival. A l'affiche, quatre troupes venant des 4 coins de la Bretagne.



SAMEDI 21 NOVEMBRE

19h30 : Quatuor Vestibule, Quatre clarinettes, un comédien (Plédranais !), c'est drôle, c'est rythmé et poétique.



21h00 : "Cellule familiale " Dans chaque famille, il y a des histoires... Dans Cellule familiale, elles sont sur scène !
Par la troupe "Ecoute moi quand je te parle" de Plaintel.



DIMANCHE 22 NOVEMBRE

14h00 : Atelier jeunes "La clé des champs" de Andel.



15h00 : "Qui est M. Schmitt ?" Comédie hilarante et absurde de Sébastien Thiéry.
Par la troupe "Azad & Cie" de Plédran

Entrée 7 €/jour ou 12 € le week-end. Gratuit < 13 ans / Billetterie sur place ou au 06 34 07 53 31 / Buvette et gâteaux maison

Association des Arts Plastiques de Plédran

Reprise et stages



L'association a repris avec plaisir ses activités début septembre. Il reste quelques places dans les ateliers.

- Pour les enfants de 6 à 10 ans : mercredi de 14h à 15h15
- Pour les adolescents et adultes : mardi de 17h30 à 19h / mercredi de 15h30 à 17h et de 17h15 à 18h45

Par ailleurs, l'association organise différents stages tout au long de l'année.

- Pour les enfants de 6 à 11 ans (vacances scolaires) :
 - 19, 20 et 21 octobre 2026 de 14h à 16h30.
 - 22, 23 et 24 février 2027 de 14h à 16h30.
 - 19, 20 et 21 avril 2027 de 14h à 16h30.
- Pour les adolescents et les adultes :
 - un stage **"éco vannerie"** le samedi 14 novembre 2026 de 14h à 16h30.
 - un stage **"poterie /travail de la terre"** sur 3 demi-journées (début 2027 - dates précisées ultérieurement).
 - un stage **"linogravure"** le samedi 20 mars 2027 de 14h à 16h30.

Pour tous renseignements :
06 33 63 99 13 ou aapp.association@gmail.com.
Les inscriptions aux différents stages peuvent être prises dès maintenant.

2ème édition de Novembre Bleu

Samedi 7 novembre :

Roulons...
VTT (9h - 40 km), VTT gravel (9h10 - 40 km), vélo route (9h30 - 45 km et 70 km)

Courons...
Trail découverte de 6 km (16h30) et 12 km (16h)
Infos : 06 61 58 82 71 – monique.landin@orange.fr

Conférence : 13h45 à la salle Horizon
En présence de Pr Mathieu (CHU Rennes), Dr Tariel (CBU), Dr Gnep et Dr Besson (CARIO)

Dimanche 8 novembre :

Marchons ...
Marche bleue de 6 km (10h) et 12 km (9h30)
Infos : 06 62 74 81 73 – leroy.odile@outlook.fr

Théâtre « Danger...public »
15h30 - 10 €
(billetterie sur place)

Inscription 10 € (avec boisson offerte) pour l'association française d'urologie

Restauration et buvette à partir de 12h



Amicale Laïque

Une rentrée sur les chapeaux de roues et un calendrier bien rempli !



Le mardi 8 septembre dernier, l'Amicale Laïque a orchestré sa toute première réunion de rentrée. Ce rendez-vous essentiel a permis aux membres du conseil d'administration de se retrouver afin de planifier les grandes lignes de l'année scolaire.

L'équipe déborde d'idées et d'énergie pour proposer des événements conviviaux et solidaires, destinés à soutenir les projets de nos enfants. L'agenda des mois à venir est déjà bien rythmé, notez bien ces rendez-vous :

- Prochainement : les ventes annuelles de sapins de Noël et de chocolats, idéales pour préparer les fêtes de fin d'année tout en faisant une bonne action.
- Début 2027 : Gourmandise au programme avec la fameuse vente des galettes des rois.
- Printemps 2027 : Une nouvelle vente thématique (dont les détails vous seront dévoilés très bientôt) viendra animer la belle saison.
- Fin d'année scolaire : Pour clore cette année en beauté, toute l'équipe se mobilisera pour la tant attendue fête des écoles, le point d'orgue de l'année pour les enfants et les parents.

L'association rappelle que sa force repose avant tout sur l'engagement de ses forces vives. Que vous souhaitiez donner un peu de votre temps lors d'une manifestation ou simplement proposer de nouvelles idées, vous êtes les bienvenus.

Rejoindre l'Amicale Laïque, c'est participer activement à la vie de nos écoles et de notre commune.

APEL-OGEC

Rentrée des associations

La rentrée des enfants sonne également la rentrée des associations. Après une présence à la pré-rentrée le 28 août et lors des réunions dans chaque classe au cours du mois de septembre, les bénévoles organisent dès à présent les prochaines ventes et prochains événements. Actuellement, vente de tickets pizzas-burgers de Chez Jeff, dans le centre bourg de Plédran.

Super-Loto

Un rendez-vous devenu incontournable, le super-loto de l'école à la salle Horizon.

Joueurs invétérés, curieux ou en famille, l'événement a rassemblé près de 400 personnes au cours de l'après-midi. Des bons d'achat de 30 à 600€ ont été remportés, et la loterie a permis d'offrir 187 euros à un participant.

Un très grand merci à tous les bénévoles investis depuis tôt le matin, aux pâtissiers ainsi qu'à Sylvie et son équipe. Sans nul doute, à l'année prochaine !



RETROUVEZ LA LISTE DES ASSOCIATIONS PLÉDRANAISES sur le site internet de la ville :

www.pledran.bzh

↓

Menu "vivre à Plédran"

↓

onglet "associations"



ECOLE SAINT-MAURICE

C'est la rentrée !

Les 178 élèves de l'école Saint-Maurice ont repris le chemin de l'école le mardi 1er septembre.
Ils ont eu le plaisir de découvrir le nouveau matériel de cour acheté durant l'été. Les 8 classes de la TPS au CM2 auront pour thème annuel la nature : de nombreux projets et sorties en perspective. Et pour ce début d'année, petits et grands ont déjà partagé des moments importants de rencontre et de cohésion avec la bénédiction des cartables et la grande rencontre sportive.



Matinée sport : se regrouper et s'amuser !

Rassemblement sportif le 18 septembre dernier.
Au programme, des ateliers divers et variés pour le plaisir de tous : yoga, Méli-mélo des fruits et des légumes (les enfants réalisent un portrait à la façon Arcimboldo), des danses, des mouvements et des jeux.
Les élèves ont pu réaliser l'ensemble de ces ateliers en étant mélangés de la MS aux CM2 pour une meilleure cohésion afin de lancer au mieux cette nouvelle année scolaire.



Bénédiction des cartables

Pour bien démarrer l'année, tous les enfants de l'école ont fait le déplacement à l'église Saint-Pierre de Plédran.
Après une messe et des chants, place à la bénédiction des cartables.
Un geste symbolique très apprécié.



Rénovation de la classe de grande section

Grâce à la mobilisation de parents bénévoles de l'école, la classe de grande section a pu être rénovée du sol au plafond. Nous les remercions encore chaleureusement.





A noter : intégration des 2-3 ans

Des temps d'accueil sont proposés tout au long de l'année scolaire pour les futurs élèves souhaitant découvrir la classe avec leurs parents : prenez contact avec Stéphanie Pierré, directrice, pour vous inscrire.

Les rendez-vous de l'année : **Les jeudis 12 novembre, 17 décembre, 14 janvier, 11 février, 11 mars 15 avril, 13 mai et 10 juin de 17h à 17h45**

ECOLE LES COTEAUX

Découverte de la Foire Exposition

Lundi 14 septembre, les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus en TUB à la foire exposition de Saint-Brieuc pour profiter du village des Sports.

Une journée sportive puisque pas moins de six ateliers de 30 minutes attendaient les élèves répartis en 3 groupes. Découvertes, initiations, informations concernant les différents sports proposés sur le Département étaient au programme avec notamment volley, tennis de table, course d'orientation, tir à l'arc, athlétisme, musculation, handball, danse, aviron ou encore jeux d'adresse bretons. Le tout encadrés par des animateurs du comité départemental des sports.



Journée bien-être à l'école

Lundi 21 septembre, la 2ème édition de la journée bien-être à l'école s'est organisée aux Coteaux.

C'est une journée où tous les élèves de l'école sont mélangés dans des groupes multi-niveaux et passent la journée ensemble pour apprendre à se connaitre et donc se sentir bien et mieux vivre ensemble. Plusieurs ateliers ont été organisés par les enseignants : création de mandalas avec des éléments naturels, bingo pour connaître ses camarades, travail sur l'égalité filles/garçons, lecture d'histoires pour parler des émotions, jeux coopératifs, relaxation...

Tous les élèves de l'école étaient réunis en récréation pour poursuivre les riches échanges des ateliers.

Encore une très belle journée passée tous ensemble où petits et grands ont pu apprendre à mieux se connaitre pour se sentir bien tous les jours de l'année à l'école.



ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Nettoyons la nature !

Dans le cadre de la journée mondiale du nettoyage de la nature, certains élèves de l'école maternelle sont allés se promener autour de l'école et ont pu observer que de nombreux déchets n'étaient pas à leur place.
Munis de gants, ils ont ramassé beaucoup de déchets qu'ils ont ensuite triés une fois revenus en classe. Les enfants ont trouvé du verre, du papier, du métal, beaucoup de plastique, beaucoup de mégots ! Cette action s'est déroulée le vendredi 18 septembre en collaboration avec l'association « Ma petite forêt » et a permis aux élèves de poursuivre le travail sur le développement durable commencé l'an dernier.



Les CM1 à la découverte de Lamballe

Le 26 juin dernier, les élèves de CM1 des classes de Mme Espié et de Mme Hello ont vécu une belle journée de sortie scolaire à Lamballe.
Au cours de cette journée, ils ont découvert le Haras national de Lamballe et visité le musée Mathurin Méheut. Les élèves ont également participé à un atelier d'arts plastiques au musée, leur permettant de laisser libre cours à leur créativité tout en s'inspirant de l'univers de l'artiste avant de partager le pique-nique dans le jardin public de la ville.
Cette journée, riche en découvertes culturelles et patrimoniales, a beaucoup plu aux élèves qui sont revenus ravis de cette sortie de fin d'année.



Une belle soirée de restitution pour les CE2 et les CM1

Le 29 juin, les élèves de CM1 de Madame Hello et de CE2 de Madame Le Grézause ont eu le plaisir de présenter aux familles le fruit de plusieurs projets menés tout au long de l'année.
Après dix séances d'intervention animées par Nina Fabiani, de la compagnie Gazibul, les élèves ont proposé une adaptation théâtrale de l'album Petit Noun pour les CM1 et du journal d'un chat assassin pour les CE2. Ce spectacle a permis à chacun de monter sur scène et de partager avec le public le travail réalisé autour de cette œuvre. La soirée s'est poursuivie pour les CM1 par une chorégraphie sur la musique Soleil bleu, préparée avec enthousiasme par toute la classe. Enfin, les familles ont été invitées à rejoindre la classe pour découvrir le film retraçant le projet balle au pied, mené avec Gaëtan. Les élèves ont également reçu les médailles remportées grâce à leur participation au concours organisé dans le cadre de ce projet.
Cette soirée conviviale a été l'occasion de mettre en valeur l'engagement, les progrès et la créativité des élèves tout au long de l'année scolaire.

De belles randonnées de fin d'année

Le 30 juin dernier, les élèves de cycle 2 ont participé à la traditionnelle randonnée de fin d'année, organisée et encadrée par les membres de l'association Pousse-Cailloux.
Ils ont parcouru 8 kilomètres à travers les chemins et le bois de Plédran et ont fait une pause pique-nique sur la pelouse de la salle des Coteaux. Une journée ensoleillée, bien appréciée des enfants et des enseignants qui remercient chaleureusement les accompagnatrices de l'association.
Le 2 juillet, les élèves de CM1 et de CM2 ont également participé à une randonnée de 14 kilomètres autour de Plédran. Tout au long du parcours, ils ont pu profiter des paysages de la commune dans une ambiance conviviale et sportive. Cette journée a permis de partager un beau moment en pleine nature tout en développant l'endurance, l'entraide et le plaisir de marcher ensemble.
Les enseignants remercient chaleureusement l'association des Pousse-Cailloux qui a accompagné les classes et contribué à la réussite de cette belle randonnée de fin d'année.



« Les Ciseaux d'Anna »
s'installent à Plédran !



Après plus de 14 ans dans le métier de la coiffure, Anna a créé son activité de coiffure à domicile en juillet 2025. Elle ouvre aujourd'hui son salon Les Ciseaux d'Anna situé dans la zone d'activité du Challonge et arrête le domicile.

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermé

Mardi : 9h-18h30 / Mercredi : 9h-18h30 / Jeudi : 9h-18h / Vendredi : 9h-18h30

Samedi : 9h-13h

Les rendez-vous peuvent être adaptés selon les besoins, notamment certaines semaines où Anna peut terminer plus tard.

Contact : 06 09 33 15 71

@LESCISEAUXDANNA22

Je suis René Wallior
conteur de moments de vie



Conteur professionnel depuis plus de 10 ans et fort de 30 ans d'expérience comme professeur des écoles, je lance une nouvelle activité : maître de cérémonie. Une cérémonie, c'est un moment où l'on raconte une histoire, où l'on crée des émotions et où l'on rassemble les personnes qui nous sont proches. Le maître de cérémonie recueille votre histoire, vos envies puis construit avec vous une cérémonie qui vous ressemble. Le jour venu, il guide les différents temps de la cérémonie, donne la parole aux proches, crée du lien entre les interventions et veille au bon déroulement de l'ensemble. Grâce à mon expérience de conteur, je crée et j'anime des cérémonies personnalisées pour raconter votre histoire et célébrer vos moments importants : mariage, anniversaire, départ en retraite, etc.

« Derrière chaque étape de la vie, il y a une histoire à raconter. »

Vous pourrez me rencontrer au salon du mariage à Lamballe les 24 et 25 octobre.

Contact : 06 09 33 15 71

Site : reneconteurbricoleur.jimdofree.com René Conteur de Moments de Vie @reneconteurdemomentsdevie

AGENDA

- **mercredi 28 octobre :** Festival L'Oeil Vagabond
- **samedi 31 octobre :** Halloween – Mosaik
- **samedi 31 octobre :** Braderie – Secours populaire
- **samedi 7 et dim. 8 novembre :** novembre Bleu – Comité des fêtes
- **mardi 10 novembre :** soirée raclette - CSP Foot
- **mercredi 11 novembre :** commémoration Armistice 1918
- **vendredi 13 novembre :** Don du sang – Donneurs de sang de l'Anse
- **vendredi 13 novembre :** Projection et débat – Locaux Loco's
- **samedi 14 novembre :** Fest Noz
- **samedi 21 novembre :** Braderie – Secours populaire
- **samedi 21 et dim. 22 novembre :** Festival de théâtre - Azad & Cie
- **samedi 28 et dimanche 29 novembre :** Téléthon

Petites annonces

- A vendre : une corde de bois coupée en 30 cm, 260 euros.
Tél. : 02 96 42 32 64
- Vide-maison au 52 Le Rocher du Madray - vendredi 30 et samedi 31 octobre de 9h à 18h
- A vendre / bois de chauffage sec.
Tél. : 06 62 87 40 95
- Cherche une petite maison en location avant l'hiver pour personne seule.
Tél. : 06 11 89 30 92

Le mot de la Majorité

La force du collectif au service de Plédran

Depuis le début de ce nouveau mandat, notre équipe est pleinement mobilisée pour agir au service des Plédranaises et des Plédranais.
Si le maire est le visage de la commune, l'action municipale est avant tout celle d'une équipe. Adjoints, conseillers municipaux délégués et conseillers municipaux de la majorité travaillent ensemble, chacun dans ses responsabilités, au suivi des dossiers, des projets et au contact des habitants. Les conseillers municipaux de l'opposition sont censés s'inscrire dans cette optique républicaine.
Les premiers mois d'un mandat sont aussi ceux où se mettent en place les projets, où les financements sont recherchés et où les études sont lancées. Ce travail est parfois moins visible que la réalisation elle-même, mais il est indispensable pour mener des projets sérieux et durables.
Par ailleurs, les responsabilités exercées au sein de Saint-Brieuc Armor Agglomération et du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc de notre Maire ne sont pas des récompenses personnelles. Elles permettent à Plédran d'être représentée là où se décident des politiques importantes, comme par exemple les mobilités, le développement économique, l'eau, l'habitat, la transition écologique ou encore les financements. Ces responsabilités sont un atout pour Plédran, pas une distraction.
Mais nous devons tout de même rappeler certains principes. Nous respectons pleinement le rôle de l'opposition. Le débat démocratique est indispensable lorsqu'il s'appuie sur des propositions et des échanges constructifs.
En revanche, entretenir en permanence le doute, la suspicion ou les procès d'intention à chaque expression libre ne contribue ni à élever le débat ni à faire avancer notre commune. Le ton était déjà donné lors de l'installation du conseil municipal.
Ce manque de respect ne grandit pas la fonction d'élus. Les minorités des deux derniers mandats avaient plus de tact pour contribuer à l'établissement d'un débat républicain serein.
À Plédran, notre majorité est attachée à continuer à faire le choix du dialogue et de l'action. Notre responsabilité est de veiller à la cohésion sociale en évitant de dresser les gens les uns contre les autres.
C'est sur les résultats que nous souhaitons être jugés.

Le mot de la Minorité

Argent public : « La raison du plus fort est toujours la meilleure »

Lors de la séance municipale du 26 mai, nous interrogions M. le Maire sur les repas systématiques après chaque Conseil Municipal. Si nous reconnaissons l'importance de la convivialité, nous questionnons leur fréquence et leur coût pour la Collectivité (denrées, boissons, temps des agents de l'UPC, fluides). Un repas après chaque séance est-il justifié ? Dans un contexte de nécessaire sobriété budgétaire, nous proposions de les remplacer par un simple verre de l'amitié, sauf pour des occasions spécifiques : repas avec le personnel, après le vote du budget ou celui du CCAS avec nos aîné(e)s.
Le coût total de ces repas a été estimé à 1 602 €/an. Malgré notre interrogation, M. le Maire et la Majorité n'ont pas modifié leurs habitudes et continuent ces repas après chaque Conseil Municipal. Nous, élus de la Minorité, pensons que cette somme est pourtant significative. D'autant plus quand ce sont les élu(e)s de Plédran qui en bénéficient. Il n'y a pas de petites économies lorsqu'il s'agit d'argent public. 1 602 €, c'est un sérieux coup de pouce quand il s'agit de financer une aide alimentaire ou des bons d'essence aux plus démunis. Nous demandons une convivialité simplifiée, plus raisonnable.
Dans son dernier édito, M. le Maire invitait la minorité à « prendre de la hauteur ». Nous lui répondons qu'il faut garder les pieds sur terre. Plus qu'hier, aujourd'hui comme demain. C'est avec bon sens qu'on accroît ses marges de manœuvre financières. La vigilance est donc de mise, d'autant que d'autres habitudes méritent réflexion (repas après les visites des centres de loisirs d'été ou des écoles ; un lot de vêtements gratuits pour les élu(e)s comportant le logo de la Ville de Plédran afin d'être identifiés lors des diverses manifestations). Les Plédranais ont le droit de savoir ce qui se joue dans les coulisses de leur Ville.
Lors du Conseil Municipal du 30 juin, notre absence répétée aux repas post-séance a semblé agacé, mais ici nous parlons bien d'argent public. Notre position est claire : seuls les repas avec le personnel, après le vote du budget et celui du CCAS (avec participation financière des conjoints, proposition évoquée en mai 2026 reportée à l'avis du Conseil d'Administration du CCAS) gardent tous leurs sens. Plédran n'est pas une marque. Notre Ville est une responsabilité. Être élu(e) aussi. Gérer l'argent public avec rigueur s'impose. En 2025, l'épargne nette n'était que de 246 488 € pour plus de 7 000 habitants. C'est peu. L'exemplarité ne peut être sélective. Il est temps de faire évoluer certaines habitudes. Après tout, charité bien ordonnée ne commence-t-elle pas par soi-même ?

Permanences :
Samedi 7 novembre et 5 décembre de 15h30 à 18h à la maison des associations

28-29 NOVEMBRE

AFMTÉLÉTHON

Faites un don

telethon.fr

3637 service gratuit + prix appel

à Plédran (Plédran Associations Solidarité)

programme détaillé dans le prochain numéro



DEPUIS 40 ANS NOUS RƎNVERSONS LA MALADIE

À 10 ANS, MARIE PERD LA MARCHE.
À 28 ANS, ELLE DONNE LA VIE.

france tv · radiofrance · LA POSTE GROUPE · Lions International · EDF